



## RÉUNION DU CONSEIL DE COORDINATION DU PROGRAMME DE L'ONUSIDA

**DATE :** 19 mars 2024

**HEURE :** 12:30-13:00 (CET)

**LIEU :** Hybride (en personne dans les locaux de l'ONUSIDA et virtuellement sur Zoom)

### PARTICIPANTS

**Kenya, représentation de la présidence du CCP :** Dr Ruth Laibon Masha, Directrice générale, Conseil national de contrôle des maladies syndicales, Ministère de la Santé ; Dr Peace Mutuma, Attachée de santé, Mission permanente du Kenya à Genève ; Dr Douglas Bosire, Soutien national, NSDCC, Ministère de la Santé ; Mme Catherine Njeri Maina, Services juridiques, NSDCC.

**Brésil, représentation de la vice-présidence du CCP :** M. Dráurio Barreira, Directeur du département du VIH/sida, de la tuberculose, de l'hépatite virale et des IST, Ministère de la Santé ; Mme Larissa Guerra de Figueiredo Karydakís, Première secrétaire, Mission permanente du Brésil à Genève ; Mme Débora Antônia Lobato Cândido, Deuxième secrétaire, Mission permanente du Brésil à Genève.

**Pays-Bas, représentation du rapporteur du CCP :** Mme Zina Olshanka, Première secrétaire, Mission permanente du Royaume des Pays-Bas à Genève.

**Représentation de la délégation des ONG du CCP :** M. Gastón Devisich, Représentant de l'engagement communautaire, Fundación Huésped, Buenos Aires, Argentine ; M. Shamin Mohamed Jr, Fondateur et Président, LetsStopAIDS, Toronto, Canada.

**UNESCO, représentation du Comité des organismes coparrainants :** M. David Sunderland, Chargé de projet principal, santé et éducation.

**Secrétariat de l'ONUSIDA :** M. Morten Ussing, Directeur de la gouvernance ; Mme Samia Lounnas, Conseillère principale en matière de gouvernance ; Mme Adriana Hewson, Responsable de la gouvernance ; Mme Maya Salama, Responsable de la gouvernance.

### ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

- 1. Rapport de synthèse de la consultation lors de la 53<sup>e</sup> réunion du CCP sur le suivi de la résolution de 2023 de l'ECOSOC :** *Le Bureau recevra une mise à jour du rapport de synthèse, qui a été distribué aux membres du CCP et aux participants en février 2024.*
- 2. Questions diverses**

---

## Résumé de la réunion

### 1. Rapport de synthèse de la consultation lors de la 53<sup>e</sup> réunion du CCP sur le suivi de la résolution de 2023 de l'ECOSOC

Le Président du Bureau du CCP a souhaité la bienvenue aux membres du Bureau et a rappelé que l'objectif de la réunion était d'examiner les commentaires et contributions reçus des membres du CCP et des participants à la suite de la diffusion du rapport de synthèse de la consultation lors de la 53<sup>e</sup> réunion du CCP sur le suivi de la résolution de 2023 de l'ECOSOC (E/RES/2023/30) :

Le Président du Bureau a rappelé les points de décision à la base du rapport de synthèse :

- Décision 8.4, 53<sup>e</sup> réunion du CCP (décembre 2023) : « Décide que le Bureau du CCP transmet, au plus tard en mars 2024, après l'avoir distribué aux membres du CCP et aux participants pour commentaires, le résumé de la consultation de la 53<sup>e</sup> réunion du CCP sur le suivi de la résolution 2023 de l'ECOSOC E/RES/2023/30 au Bureau exécutif du Secrétaire général des Nations Unies ; »
- Résolution de l'ECOSOC E/RES/2023/30 (juillet 2023) : « Demande au Secrétaire général de présenter au Conseil économique et social, avant sa session de 2025, après consultation du Conseil de coordination du programme à sa 53<sup>e</sup> réunion en décembre 2023, un rapport sur la suite donnée à la résolution 2021 du Conseil économique et social sur le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida concernant l'établissement de limites aux mandats et d'attentes en matière de performance pour le poste de Directeur exécutif du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida ; »

Le Président a rappelé aux membres du Bureau le processus de consultation qui a eu lieu lors de la 53<sup>e</sup> réunion du CCP :

- Le 15 février 2024, le projet de rapport de synthèse de la consultation a été partagé avec le Bureau du CCP et, suivant la procédure silencieuse habituelle, il a été distribué aux membres du CCP et aux participants pour commentaires le 20 février.
- Les membres du CCP et les participants ont eu jusqu'au 29 février 2024 pour commenter le rapport de synthèse. Il leur a été rappelé que, conformément au modus operandi du CCP, les observateurs doivent passer par les membres du Conseil/participants pour proposer des contributions. Ils ont également été encouragés à s'adresser à leurs circonscriptions et à leurs groupes régionaux.
- Le 27 février 2024, un petit rappel a été envoyé, puis, le 1<sup>er</sup> mars, le délai a été prolongé jusqu'au 5 mars.
- Un certain nombre de membres du CCP et de participants ont fait part de leurs commentaires.

Le Président a rappelé que les membres du Bureau ont reçu la version « propre » et la version « avec suivi des modifications » du rapport de synthèse dans le cadre des documents de

référence de la réunion. La version « avec suivi des modifications » présentait les modifications apportées au rapport de synthèse sur la base des commentaires reçus.

Au cours de la discussion, les membres du Bureau ont pris en compte les commentaires et ont demandé des éclaircissements sur plusieurs paragraphes du rapport de synthèse. Le Secrétariat a clarifié les points soulevés et a expliqué comment le rapport de synthèse reflétait fidèlement les points soulevés par les différents intervenants au cours de la consultation.

Le Bureau a reconnu que, bien qu'un ajout suggéré par un membre du CCP ait été bien accueilli, il ne reflétait pas une analyse consensuelle issue de la discussion du CCP lors de sa 53<sup>e</sup> réunion. Le Bureau est donc convenu de ne pas l'ajouter au rapport de synthèse.

Les membres du Bureau sont convenus que le rapport de synthèse finalisé serait distribué au Bureau, pour information, avant d'être soumis par le Kenya, en tant que Président du CCP, au nom du Bureau du CCP, au Cabinet du Secrétaire général, après quoi il serait distribué à tous les membres du CCP et aux participants pour information.

## **2. Autres questions**

Les membres du Bureau ont demandé des éclaircissements sur l'ordre du jour de la prochaine réunion du Bureau, prévue le 16 avril. Le Président a précisé que le projet d'ordre du jour avait été envoyé le 15 mars mais que le Bureau pouvait proposer des points supplémentaires à l'ordre du jour si nécessaire.

Le Président a remercié les membres du Bureau pour leur collaboration et a clôturé la réunion.

[Fin du document]